

Communautés de communes Cœur Pays de Retz

Les opposants aux projets éoliens à Saint-Hilaire repoussés du conseil

C'est à Vue que le dernier conseil communautaire Cœur Pays de Retz s'est tenu, jeudi soir. Avant l'ouverture de celui-ci, des membres de l'association Protection, environnement du Pays de Retz ont essayé de se faire entendre devant les élus de la communauté de communes. Ce collectif s'oppose au projet de parcs éoliens dans leur commune de Saint-Hilaire-de-Chaléons où doivent être implantés quatre parcs éoliens, plus quatre autres parcs en limite de la commune (deux parcs à Sainte-Pazanne et deux à Bourgneuf). Un parc comprenant trois éoliennes. L'association s'oppose plus sur la forme que le fond, et plutôt sur un manque de concertation envers les administrés qui ont été

470 à signer une pétition. Les membres de l'association ont été reconduits vers la sortie sans avoir pu prendre la parole.

Redevance ordures ménagères. Elle sera désormais calculée au mois au lieu du trimestre, ceci pour les foyers arrivant ou quittant leur logement en cours d'année.

Dotation de développement rural. La communauté est éligible à la dotation de développement rural qui comprend désormais deux parts. La première vise à financer les projets de développement économiques et sociaux ou les actions en faveur des espaces naturels. La seconde est destinée à financer les opérations de maintien et de développement de services publics en

milieu rural. Dans le cadre de sa compétence développement économique, la communauté de communes procède à l'aménagement de zones d'activités ce qui entraîne l'augmentation des bases de la fiscalité locale (foncier bâti et taxe professionnelle), en même temps que des créations d'emplois.

Pour répondre aux demandes d'installations formulées, les opérations du chemin Saulnier à Chéméré et Beau-Soleil ont été inscrites au budget primitif 2007 et devraient débuter au cours du 2^e trimestre 2007.

Jeunesse. Les élus votent à l'unanimité la proposition du bureau communautaire sur la coordination des projets et contrat de territoire

concernant l'enfance et la jeunesse de (0 à 20 ans). Et la mise en œuvre d'un service chargé de l'animation et de la gestion des lieux d'accueil qui restent communaux. Les objectifs : organisation d'animations, mise en place des actions éducatives auprès des jeunes, aider à la réalisation des projets, c'est aussi le désir de voir s'intégrer des jeunes dans les communes et le tissu associatif.

Divers. Tout comme les autres rues des zones intercommunales qui portent ou porteront des noms de savants ou inventeurs français, la rue qui sera la future desserte du Pont-Béranger du rond-point au stop du Bois-Guibert s'appellera Henri-Becquerel, prix Nobel en 1903 il a découvert la radioactivité.

Sainte-Pazanne

Un motocycliste gravement blessé

Vendredi, vers 12 h 30, à l'intersection du CD 95 et du CC5, au lieu-dit les Vignes sur la commune de Sainte-Pazanne, une moto est entrée en collision avec une automobile qui, après avoir marqué le stop a redémarré. Le motocycliste âgé de 43 ans et demeurant à Paux,

gravement blessé, a été transporté au CHU de Nantes. Le conducteur de l'automobile, âgé de 76 ans, habitant de Sainte-Pazanne, est indemne.

■ Thé dansant

Un thé dansant est organisé dimanche 22 avril, de 14 h 30 à 19 h 30, salle Escalade de Retz, avec l'orchestre Jean-Claude Mélody. Entrée 8 €, boissons (café, chocolat) et pâtisseries gratuites.

■ Caisse d'allocations familiales

Permanence mercredi 25 avril, de 14 h à 16 h, au Centre social, place du 18 juin 1940.

Le Pellerin

■ Assurance maladie

Permanence de la CPAM lundi 23, de 14 h à 17 h, à la maison d'accueil, allée George-Sand.

■ Relais d'assistantes maternelles

Permanences du Ram à la maison d'accueil (allée George-Sand). Lundi 23, de 14 h à 17 h 30. Mardi 24, de 9 h à 12 h 30 et 14 h à 17 h 30. Sur rendez-vous au 02 40 05 05 15.

■ Distribution des cartes électorales

Les nouvelles cartes électorales ont été délivrées par courrier postal début avril. Mais La Poste n'étant pas autorisée à faire suivre le courrier des personnes dont le changement d'adresse n'aurait pas été enregistré, certains électeurs ont pu ne pas recevoir leur carte. Dans ce cas, ils sont invités à venir retirer celle-ci à l'accueil

Saint-Jean-de-Boiseau

Patinage : réservations pour les 17, 18 et 19 mai

La saison des compétitions va se mettre entre parenthèses chez les patineurs à roulettes de la section de l'amicale laïque de Saint-Jean-de-Boiseau. Le temps pour eux de proposer leur spectacle annuel qui se déroulera les jeudi 17, vendredi 18 et samedi 19 mai prochains. À noter auparavant, la brillante seconde place remportée grâce à « Petite fleur », par le groupe Show cadet en finale du championnat de France qui s'est récem-

ment déroulé à Villefranche-sur-Saône.

Les réservations vont débuter le samedi 21 avril, de 14 h à 16 h, au centre médico-social (face à la salle des Genêts) et se poursuivra le mercredi 25 avril, de 14 h à 16 h, et le dimanche 29 avril, de 15 h à 17 h, à la salle des Genêts. À compter du 2 mai, les réservations pourront se faire par téléphone au 06 07 37 79 05, entre 17 h et 19 h.

Bientôt les 20 ans des Archers du Pé

